

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

16 février 1917.

Avant-hier ont encore comparu devant le conseil de guerre une bonne trentaine de personnes inculpées d'avoir, directement ou indirectement, contribué à la diffusion de la **Libre Belgique**. C'est dans la salle de réunion du Sénat que le tribunal tenait séance. Les principaux inculpés étaient MM. Gustave Snoeck, directeur de l'agence de la Banque Nationale à Anvers ; J. Mertens, secrétaire de la même banque, et Madame Massardo, la femme du libraire bien connu des galeries Saint-Hubert. Il y avait en outre M. l'abbé Van Hemelryck, vicaire à Sainte-Gudule, M. Somers, imprimeur, Mademoiselle Chautemps, dactylographe de M. Mertens, M. Dankelmans, étudiant, MM. Deleu et Van Langendonck, dépositaires principaux de la **Libre Belgique** ; quatre membres de la famille Legros, chargés du transport du petit journal clandestin, et d'autres encore.

Les avocats ont pu plaider l'affaire à fond. Je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans le détail des

débats ; il faudrait être au courant, mieux que je ne le suis, du *curriculum vitae* de la **Libre Belgique**, pour les rapporter avec clarté et en connaissance de cause. Mas il est apparu des dépositions que même ceux qui touchent de plus près à la **Libre Belgique** et lui sont le plus dévoués, envisagent différemment l'utilité actuelle de sa publication.

M. Snoeck est partisan sans restriction du vaillant petit journal. Il estime, a-t-il déclaré, que son action est d'une utilité très grande, que sa publication est indispensable. Lui seul prêche aux Belges la ténacité ; lui seul soutient leur courage ; lui seul, chaque semaine, laisse tomber une rosée bienfaisante sur les coeurs endoloris ; sans la **Libre Belgique**, qui s'efforce de remettre les choses au point, les Belges seraient livrés sans défense à l'action délétère de la presse censurée (**Note**) et se décourageraient. S'ils ont tenu bon jusqu'ici et s'ils savent que des jours meilleurs sont proches, c'est avant tout à la **Libre Belgique** qu'ils le doivent.

M. Mertens n'élève pas moins haut le mérite de la **Libre Belgique**, mais il estime que ce mérite appartient surtout au passé. Depuis longtemps les Belges sont fixés sur le sort qui les attend et n'ont plus besoin d'être fouettés ; c'est en pleine connaissance de cause qu'ils attendent l'heure de la réparation. Le rôle de la **Libre Belgique**, après avoir été prépondérant, est devenu secondaire et

l'on peut se demander si sa publication vaut encore actuellement les risques qu'elle fait courir à de nombreux patriotes.

J'ai trouvé les opinions de ces deux hommes, dont le patriotisme et le dévouement sont égaux, assez typiques pour être rapportées ici.

(pages 222-224)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Ce procès sera longuement évoqué en date du 18 février (19170218) par [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **50 mois d'occupation allemande**. Voir à :

<http://www.idesetautres.be/?p=ides&mod=iea&smod=ieaFictions&part=belgique100>

Pour complément d'informations, lisez notamment Sadi KIRSCHEN ; **Devant les conseils de guerre allemands** (Bruxelles, Rossel et Fils ; 1919, XV-508 pages ; 16 planches hors texte), pp. 369-384 :

http://www.bel-memorial.org/books/devant_les_conseils_de_guerre_allemands.pdf

Un tribunal de guerre allemand au Sénat

http://www.senaat.be/www/?MIval=/index_senate&MENUID=20200&LANG=fr

Concernant « **la presse censurée** », lisez Roberto J. **Payró** ; « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>